

Postulat

Du bon usage de l'E-administration

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers Communaux,

Partant du constat qu'internet est entré dans les mœurs et que la ville de Nyon a un site internet en constant développement, nous souhaiterions utiliser pleinement cet outil afin de faciliter la vie des Nyonnaises et des Nyonnais ainsi que des employés de l'administration nyonnaise.

Nos expériences dans divers secteurs (crèches, mobilités) illustrent bien le fait que nombre de formulaires se trouvent « on line » mais qu'il est très souvent demandé de les... signer à la main après les avoir imprimés à la maison ou d'adjoindre des copies d'autres documents officiels par courrier postal. Or, il semble qu'un usage plus efficient d'un vrai portail virtuel pourrait être fait.

En demandant que les requêtes soient envoyées directement en ligne, sans passer par l'impression des documents et l'envoi postal, il nous semble que non seulement les administrés pourraient gagner un temps important mais également les employés de la Ville, en économisant du temps de vérification, d'impression et de classement, notamment. D'autre part, certaines réponses de l'administration pourraient être transmises par simple courriel, ce qui éviterait des frais inutiles et serait, par ailleurs, plus écologique.

Le but de notre démarche n'est pas d'imposer aux citoyens et aux entreprises des procédures administratives accessibles uniquement depuis internet, mais d'identifier les processus pour qui un traitement en ligne engendrerait un gain de temps et d'argent. La simplification administrative pourrait également déboucher sur des émoluments différenciés pour certaines demandes si celles-ci sont effectuées via le portail virtuel.

Par conséquent, nous demandons que la Municipalité étudie, service par service, quelles requêtes de ses administrés pourraient être mises en ligne par le biais d'un véritable portail virtuel efficace. Le but est de faire économiser du temps aux citoyens et entreprises ainsi que du temps et de l'argent à l'administration. L'adaptation de certains émoluments devrait également être envisagée.

Afin de gagner du temps, nous proposons également que ce postulat soit envoyé directement à la Municipalité.

David Vogel
Luciano De Garrini
Jacky Colomb
Marco Carenza

Nyon, le 25 octobre 2016